



HAL
open science

La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ?

Marie-Christine Bordeaux

► **To cite this version:**

Marie-Christine Bordeaux. La médiation culturelle est-elle un concept dépassé?. Cécile Camart; François Mairesse; Cécile Prévost-Thomas; Pauline Vessely Les mondes de la médiation, L'Harmattan, 2016. hal-02021559

HAL Id: hal-02021559

<https://hal.science/hal-02021559>

Submitted on 16 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

MARIE-CHRISTINE BORDEAUX

LA MÉDIATION CULTURELLE EST-ELLE UN CONCEPT DÉPASSÉ ?

Dernière version auteur avant publication

La lecture de la littérature consacrée à la médiation culturelle ces dernières années pourrait laisser penser que la médiation culturelle – en tant que champ de pratiques et plus encore en tant que concept – aurait un passé flou, un présent complexe, et un avenir incertain. En témoigne la lenteur avec laquelle progresse la notion de médiation dans le champ culturel, comparativement à d'autres champs sociaux dans lesquels elle s'est diffusée si rapidement qu'elle a pu être qualifiée d'inflationniste. En témoigne également son appropriation très différenciée dans les musées, le patrimoine, la culture scientifique – où elle s'est peu à peu imposée – et dans les arts de la scène, qui y ont été longtemps hostiles. D'autres notions se sont progressivement imposées ou se bousculent sur le marché des « concepts » porteurs dans les politiques culturelles : participation, diversité culturelle, droits culturels, dialogue interculturel, etc. Leur avènement a pour effet de redéfinir et parfois même de supplanter au niveau politique les questionnements et les pratiques de la médiation. Ces notions émergentes sont utilisées pour signifier les inflexions politiques du projet de démocratisation culturelle, pour en souligner les limites en dessinant de nouveaux horizons ou pour nommer les tentatives de réponse à ce que certains considèrent comme une impasse de ce projet.

En tant que concept, la médiation s'est construite parallèlement et en écho aux mutations des institutions culturelles. Bien que la plupart des auteurs aient dissocié clairement le sens commun (notamment professionnel) de la notion de médiation et son usage théorique, la recherche a joué – pour partie – un rôle d'accompagnement réflexif de ces mutations. Cependant, alors que les acteurs de la médiation ont besoin d'un concept mobilisateur, unificateur et susceptible

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

d'alimenter leur pensée de l'action, les chercheurs ne peuvent jouer pleinement leur rôle sans une élaboration conceptuelle distanciée par rapport aux enjeux de la pratique. Cette tension permanente, constitutive pourrait-on dire, de la recherche sur la médiation, entre réponse aux besoins sociaux de rationalisation de l'action et élaboration théorique spécifique¹, est prise en compte de manière assez diverse selon les auteurs, d'où un état de l'art hétérogène, les essais théoriques côtoyant les études empiriques réalisées dans des lieux culturels sans qu'il y ait d'accord repérable sur une définition partagée de la médiation. Ces recherches peuvent être regroupées sous trois catégories en fonction des objets qu'elles privilégient : les dispositifs de « mise en public » des objets et des contenus culturels ; les publics considérés en tant que sujets coproducteurs du sens de leur expérience ; les modalités et processus de l'action culturelle pour tous les publics ou pour des publics spécifiques.

Le concept de médiation a ouvert de nouvelles perspectives dans la manière d'étudier la culture en permettant de dépasser le constat du déterminisme social et celui de l'éclectisme culturel. Penser les pratiques culturelles par le prisme de la médiation, c'est prendre acte du rôle du sujet dans l'élaboration du sens de son expérience, esthétique et culturelle, et s'intéresser à la question générale de la circulation et de l'appropriation des représentations, des savoirs et des goûts culturels. En effet, l'intérêt pour la médiation en tant que concept provient généralement d'un accent mis sur l'élucidation de ce qui se passe (et non sur la révélation de ce qui est sous-jacent), sur le « travail » de la culture et sur les processus transformateurs engendrés par ce travail².

¹ Cette distinction me paraît plus pertinente que celle proposée par Nicolas Aubouin *et al.*, entre « vision spécifique » (littérature descriptive) et « vision extensive » (littérature scientifique) : *Entre continent et archipel, les configurations professionnelles de la médiation culturelle*, ministère de la Culture, coll. Documents de travail du DEPS, octobre 2009, p. 19.

² Dans son ouvrage *Éducation populaire et travail de la culture, Éléments d'une théorie de la praxis* (2001), Christian Maurel définit l'éducation populaire comme la dimension culturelle du mouvement social. Il propose de passer d'une définition axiologique (fondée sur les valeurs) à une définition procédurale (fondée sur les modes d'action) de l'éducation populaire : le « travail de la culture » qui caractérise celle-ci est « une production qui transforme son objet tout en transformant ses modes d'action ».

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

Je répondrai donc d'emblée à la question posée dans le titre de mon intervention : la médiation culturelle n'est pas un concept dépassé. Dans le cas contraire, ce serait admettre que la médiation désigne une notion dont la valeur est restée purement heuristique pendant plus de vingt ans, ce qui serait un constat d'échec préoccupant pour la communauté scientifique qui s'y est consacrée et s'y consacre encore. Ce serait aussi faire peu de cas des connaissances produites sur l'opérativité des dispositifs culturels, la fabrique du sens dans la rencontre avec l'art et le patrimoine, les apprentissages culturels informels et non formels, la persistance de la question sociale dans la culture. L'ambiguïté d'une notion élaborée à la fois dans le champ de la pratique et dans le champ théorique ne concerne pas seulement la médiation et a déjà été discutée ailleurs. On peut prendre pour exemple la littérature consacrée à l'accompagnement³ ou celle consacrée à l'éducation informelle : les mots employés sont reconnus comme flous et imparfaits, mais sont maintenus en tant que « marqueurs d'un problème pratique et théorique »⁴, permettant de construire des questionnements auxquels des concepts plus stabilisés ne sont pas adaptés.

Pour développer mon propos, j'évoquerai dans un premier temps quels sont les enjeux de l'élaboration conceptuelle de la médiation dans le champ culturel. Je montrerai ensuite comment se font progressivement écho des préoccupations parallèles dans le champ de la pratique et dans le champ scientifique. Je présenterai quelques-unes des raisons pour lesquelles la médiation se stabilise lentement en tant que référentiel professionnel et en tant que référence théorique et je

³ Paul M., « Autour du mot accompagnement », *Recherche et formation* n° 62 2009, p. 129-139.

⁴ « [...] il serait peut-être bon d'abandonner de telles expressions ambiguës sous réserve de ne pas faire disparaître, dans le même mouvement, les questions qu'elles pointent. [...] Ces expressions apparaissent avant tout comme des marqueurs d'un problème théorique et pratique important et si elles survivent, c'est qu'aucun concept n'est venu s'y substituer de façon totalement convaincante. En attendant des productions théoriques nouvelles à même de combler ce manque, il faut bien accepter ces expressions, partir de leurs usages et des questions qu'elles permettent de formuler. Mieux vaut des expressions confuses et imparfaites que l'occultation d'un pan entier de l'éducation ou de l'apprentissage. [...] La solution lexicale est sans doute contestable, le problème qu'elle tente de résoudre reste fondamental. » (Brougère G., Bézille H., « De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation », *Revue française de pédagogie*, n° 158, janvier-février-mars 2007, p.117-119)

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

développerai enfin les perspectives scientifiques ouvertes par les recherches qui se reconnaissent dans le concept de médiation.

L'expansion d'une notion et la construction progressive d'un concept

Depuis plus de vingt ans, les sciences sociales, lorsqu'elles se réfèrent au concept de médiation, travaillent sur deux plans plus ou moins parallèles. D'une part elles proposent un accompagnement réflexif, à la fois constructif et critique, des mutations du secteur culturel confronté simultanément aux limites de la démocratisation culturelle, au développement de la culture numérique, à l'impact de la mondialisation dans l'économie culturelle et dans l'univers des formes. D'autre part, elles accomplissent un travail d'élaboration théorique afin de décrire et de penser des modes de circulation de la culture qui ne sont pas entièrement assimilables au jeu de l'offre et de la demande, aux usages des biens culturels et des technologies de l'information et de la communication, ou aux tactiques, débrouillardises et évitements de l'individu confronté au système de la culture légitime. Il s'agit de prendre en considération la place et le rôle du sujet (et non pas seulement de l'acteur ou du public) dans l'étude des phénomènes culturels. En somme, le concept de médiation a servi simultanément à nommer l'effort du système culturel pour porter remède à des fractures et des impasses concernant les publics de la culture, et à sortir de la description des comportements culturels par la notion de pratique, trop fortement corrélée aux actes de consommation culturelle, sans pour autant tomber dans une vision irénique de l'individu intrinsèquement sujet de culture, porteur de culture ou paisiblement dissonant⁵.

Ce mouvement parallèle d'accompagnement et de distanciation a pu faire croire que la médiation désigne, dans le champ de la recherche, une théorisation de la pratique, c'est-à-dire une montée en généralité permettant de rationaliser des données observables, comme par exemple la position tierce des médiateurs culturels qui agissent à

⁵ « Dissonant » renvoie à la notion de « dissonance culturelle » chez Lahire B., *La Culture des individus. Dissonance culturelle et distinction de soi*, Paris, La Découverte, coll. Textes à l'appui, 2004.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

l'intersection du monde des publics et du monde de l'art. Or, position tierce et tercité ne sont pas, sur deux plans différents, la manifestation du même phénomène. Louis Quéré avait depuis longtemps mis en garde contre le fait qu' « un acte de communication ne doit pas être analysé selon les lignes de découpe que suggèrent les apparences au niveau de la structure de surface »⁶. Pour le dire plus simplement, la médiation n'est pas la théorisation du travail du médiateur, mais celle des processus mis en œuvre lorsque circulent et sont appropriés des représentations, des goûts et des savoirs, processus que les institutions culturelles tentent de cadrer et d'amplifier par l'action intentionnelle des médiateurs, aussi bien humains que matériels.

D'où un certain nombre de malentendus, assez bien résumés par Perrine Boutin⁷ : « le terme de médiation est employé pour désigner à la fois une pratique et une théorie de cette pratique ». Les étudiants restent invariablement dans l'attente d'une définition canonique de la médiation qui ne leur est jamais véritablement fournie. Les médiateurs attendent une confirmation, une explicitation, voire une promotion de leur rôle dans le champ culturel. Ils attendent aussi une clarification des formes et des enjeux de leur activité, espoir qui peut être déçu par le flou résultant de recherches sur un concept qui n'est pas parvenu à l'âge de la maturité et qui ne peut donc être facilement vulgarisé.

Les jeunes chercheurs peuvent être déroutés par ce concept en chantier, ainsi que par ce champ de pratiques encore mal défini, à la lisière de l'institutionnel et du militantisme. Ils oscillent entre la fascination pour les enjeux sociaux indéniables des pratiques de médiation et le recul critique nécessaire vis-à-vis de pratiques qui sont aussi des formes d'imposition de la culture légitime. Ils sont, de plus, confrontés à cette difficulté particulière de décrire un champ qui n'a pas véritablement trouvé d'ancrage politique susceptible de favoriser son institutionnalisation et de faciliter sa compréhension : on n'aborde pas la médiation comme on aborde l'école, l'économie culturelle,

⁶ Quéré L., *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, Paris, Ed. Aubier Montaigne, coll. Babel, 1982, p. 18.

⁷ Boutin P., *Le 7^e art aux regards de l'enfance : les médiations dans les dispositifs d'éducation à l'image cinématographique*. Thèse de doctorat, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 2010, p. 38

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

l'histoire des politiques culturelles, etc. Le caractère remarquablement tardif de l'apparition de la notion de médiation dans le champ culturel⁸ et les résistances à son développement qui sont encore fortes dans certains domaines culturels⁹ rendent difficile l'élaboration d'une pensée susceptible de relier par un concept unique les pratiques qui sont en cours dans le patrimoine et les musées (essentiellement portées par des médiateurs en l'absence des producteurs) et celles qui sont en cours dans les arts performatifs (essentiellement portées par des artistes, soit en amont et en aval de leur travail artistique, soit au sein même des processus de création et des œuvres). Au fond, il n'y a guère plus de consensus parmi les acteurs culturels que dans la recherche.

Bruno Péquignot a bien résumé l'enjeu qui résulte de cette double dimension : il considère en effet que « la médiation culturelle n'est pas une discipline, mais un secteur professionnel d'application des disciplines fondamentales » ; cependant, il juge par ailleurs nécessaire de développer un point de vue « non seulement institutionnel mais théorique » afin d'échapper à une définition qui serait purement pragmatique ou étroitement disciplinaire¹⁰. Il prône un point de vue largement interdisciplinaire, à la croisée de la sociologie, de l'esthétique, des humanités, des sciences de la communication, de l'économie, etc. Jean Davallon, dans un tout autre point de vue, fait de même en montrant comment l'usage de catégories anthropologiques pour aborder une question philosophique très large concernant le fonctionnement symbolique des sociétés fonde l'élaboration du concept de médiation dans la culture. Se référant à Louis Quéré et à la notion de « tiers symbolisant », il rappelle que l'interaction sociale est médiatisée par du symbolique, que ce phénomène caractérise la culture, et préconise d'ancrer de manière empirique la recherche dans

⁸ Comparé à d'autres champs professionnels comme le droit, la famille, la santé, l'éducation, les médias, etc.

⁹ En particulier dans les arts de la scène, bien que la situation évolue cf Bordeaux M.-C., « La médiation culturelle, symptôme ou remède ? Pistes de réflexions pour les arts de la scène », dans *La médiation culturelle dans les arts de la scène*, Lausanne, Éd. La Manufacture, 2011, pp. 23-36.

¹⁰ Péquignot B., « Sociologie et médiation culturelle », *L'Observatoire* n°32, septembre 2007, p. 3-4.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

l'étude de dispositifs culturels tels que l'exposition et dans l'étude du processus d'institutionnalisation en tant que « cristallisation des pratiques dans des dispositifs »¹¹.

Les professionnels ont besoin de recourir à une notion absolutisée, formulée au singulier (*la* médiation), qui serve de repère et de légitimation à des métiers et des fonctions à la fois émergents et en mal de reconnaissance dans les institutions. Les chercheurs, dans leur travail d'élaboration conceptuelle, oscillent entre l'usage du singulier et celui du pluriel : soit ils utilisent la notion de manière essentiellement métaphorique¹² ; soit ils la relient à un concept susceptible d'assurer son ancrage scientifique¹³ ; soit ils s'intéressent prioritairement à la pluralité *des* médiations. Pour illustrer ce dernier cas, je citerai deux références. La première est Paul Beaud¹⁴, commenté par Bernard Miège¹⁵, qui rappelle que Beaud mettait en évidence, dès 1985, plusieurs points caractérisant la société de communication, notamment la diversification des médiations, la multiplication des médiateurs et la fragmentation de l'espace public. Certes, l'idée défendue par Beaud (les médiations s'inscrivent entre les pratiques sociales et les techniques de la communication) semble arrimer le sujet à la question technique, mais l'idée directrice est que la prolifération des médiations doit être analysée sous l'angle non des effets, mais des pratiques sociales. La seconde référence est Yves Jeanneret, qui rejoint partiellement ce point de vue en développant la double dimension de la médiation : « L'idée de médiation s'emploie

¹¹ Davallon J., « La médiation : la communication en procès ? ». *MEI* n° 19, 2004, p. 37-59, respectivement p. 49-51, 46,47 et 51.

¹² Cet usage est repérable chaque fois que sont utilisées des formulations telles que « médiation par... », « médiation numérique », « médiation technique », etc.

¹³ C'est par exemple le cas de Paul Rasse (2000) à propos de l'espace public, ou de Jean Davallon (2004) lorsqu'il se réfère aux modèles canoniques de la communication (cybernétique, interactionnelle) pour postuler que la médiation pourrait désigner un troisième modèle de la communication, dans lequel est pris en compte le rôle du tiers symbolisant (langage, texte, média...).

¹⁴ Paul Beaud *Médias, médiations et médiateurs dans la société industrielle*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble 3, 1985.

¹⁵ Miège B., « Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations », *Réseaux* n° 148-149, 2008, p. 117-146.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

au singulier et au pluriel. Elle interroge le sens social de l'acte de médiation et inventorie la pluralité des médiations et des médiateurs »¹⁶. Assez proche en cela d'Antoine Hennion, Jeanneret ne se centre pas, comme Beaud, sur les acteurs professionnels et non-professionnels de la prolifération des représentations et des savoirs. Il élargit la vision aux supports, processus, normes, genres, formes d'action, et modes d'expression. En résonance avec Davallon, il propose ainsi une *définition culturelle* de la médiation, qui me paraît indispensable pour dépasser les difficultés liées à l'emploi du syntagme « médiation culturelle » : élaboré dans la sphère professionnelle, il est difficile à penser tel quel en termes scientifiques lorsqu'il se présente d'emblée comme une catégorie générique. Cela conduit Jeanneret et Davallon à développer la triple dimension de la médiation : sociale (par le biais de la prise en compte des pratiques sociales), technique (par une attention particulière pour les objets et les procédures) et sémiotique (par l'étude des formes qui transmettent les savoirs et les représentations, et les gestes qui produisent ces formes).

C'est pourquoi, plutôt que d'évacuer la dimension conceptuelle de la médiation au motif qu'il s'agirait d'une notion floue ou d'un concept éclaté, il convient d'affronter la complexité indéniable de l'élaboration conceptuelle dont je viens de rendre rapidement compte et être attentif à la manière dont ce concept désigne et ouvre des perspectives scientifiques. Mais auparavant, il me paraît nécessaire de rappeler comment et pourquoi se sont développés en parallèle des pratiques sociales et des travaux de recherche relatifs à la médiation culturelle.

Généalogie de la médiation : la fracture, l'écart et le conflit

En tant que pratique professionnelle, la médiation s'est développée dans le sillage du discours politique sur la « fracture sociale »¹⁷ au cours des années 1990. Son ancrage se fait le plus souvent au sein des services des publics, en direction de territoires d'action culturelle jugés insuffisamment assumés par les institutions culturelles :

¹⁶ Jeanneret Y., « La relation entre médiation et usages dans les recherches en information-communication en France ». *RECIIS* n°3, 2009.

¹⁷ La « fracture sociale » fut le thème structurant du discours de campagne de Jacques Chirac (*cf* en particulier son discours inaugural de campagne du 17 février 1995).

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

politique de la ville, publics empêchés, insertion, monde du travail, handicap, etc. Ce faisant, la médiation culturelle investit la sphère de l'action sociale, avec une dimension réparatrice, orientée vers des publics-cibles représentant des fractions dominées ou exclues de la société. Alors que les structures culturelles ont développé leurs efforts autour de la recherche du public, les médiateurs orientent les leurs vers la recherche du « non-public », tout en sachant bien que la transmutation du « non-public » en public est une visée problématique. Parallèlement, avec le fort développement de l'éducation artistique, initiée en 1983¹⁸ et incarnée dans le partenariat entre culture et éducation, qui augmente de manière significative et continue le public scolaire, la médiation culturelle recouvre aussi la sphère éducative. En revanche, contrairement à l'éducation populaire et à l'action des animateurs culturels dans les premières Maisons de la culture, malgré le rôle joué dans la mobilisation contre la « fracture sociale », elle n'investit pas la sphère du politique. Les médiateurs ne sont pas chargés de mettre en place un nouveau contrat entre les équipements et la population. D'une certaine façon, ils sont des agents de garantie et de permanence du système plutôt que l'inverse¹⁹.

L'intérêt pour la médiation doit également beaucoup au débat, initié dès le début des années 1990, sur les difficultés, voire l'impossibilité d'une démocratisation effective, pour tous les publics, de la culture instituée. L'époque où les artistes, réunis autour de la rédaction de la Déclaration de Villeurbanne, réclamaient davantage de moyens pour la création artistique afin de multiplier les possibilités de rencontre avec les publics, est révolue. Les moyens ont été augmentés et le problème subsiste à peu près dans les mêmes termes, malgré la progression quantitative du nombre d'entrées dans les institutions. Se

¹⁸ Année de la signature du premier protocole d'accord national entre les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale.

¹⁹ C'est toute l'ambiguïté de la notion de fracture sociale, comme l'a souligné Marcel Gauchet dans *Le désenchantement du monde* (Paris, Gallimard, 1985). Elle permet de décrire l'exclusion comme une séparation, subie par les plus faibles, entre ceux-ci et le corps social, et non comme un des paramètres des sociétés libérales. A ce titre, elle peut être considérée comme une réduction idéologique de la théorie de la lutte des classes. Elle permet en effet de passer sous silence la nécessité d'une représentation politique des conflits d'intérêts et de classes, car elle met en avant l'unité du corps social (Élise Vandeninden, « Fracture (sociale, numérique, etc.) », *Quaderni*. n°63, 2007, p. 46-48).

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

développe alors l'idée que les relations publiques et l'action artistique ne peuvent pas seules répondre à ces enjeux et qu'il faut trouver d'autres moyens de gérer la question sociale dans les équipements culturels. Cette fonction de remédiation, bien qu'elle soit souvent niée par les promoteurs de la médiation qui critiquent la vision réparatrice et consensuelle qui lui est attachée, est à l'origine de l'émergence des médiateurs culturels. Parallèlement, la médiation apparaît comme une réponse possible à la scolarisation excessive de l'accueil des enfants et des jeunes, et, au-delà, de l'ensemble des publics²⁰. Elle est conçue comme une éducation non formelle, c'est-à-dire non instrumentalisée par les programmes de l'Éducation nationale ou par le modèle de l'instruction, plus structurée que l'éducation informelle assurée par les familles et l'entourage, et reposant sur la capacité du sujet à s'approprier savoirs et contenus culturels dans des environnements conçus pour faciliter, soutenir et développer cette capacité.

La médiation se présente donc comme une réponse au vide ouvert dans nos sociétés par l'écart grandissant entre le champ professionnel de la culture et la population, que l'on n'ose plus appeler « non-public » depuis que Francis Jeanson est revenu lui-même sur les limites de cette formulation²¹, mais au sujet de laquelle domine le discours du déficit de culture. Une majorité de la population n'a toujours pas accès aux lieux institués de culture – ou ne les fréquente pas, ce qui n'est pas la même chose –, alors que ces lieux sont pensés pour diffuser des démarches singulières, transcendées par une visée universelle et incarnées dans les langages de l'art, en direction d'un public demandeur ou non de cette offre. Cet écart, très présent dans les

²⁰ Ce qui ne va pas sans difficultés, comment en témoigne le rapport remis par Henri Loyrette au ministère de la Culture en juillet 2013, (*L'Éducation artistique et culturelle dans les musées et les monuments nationaux*, 2013, p.9) : il y est fait état d'une tension entre les fonctions de médiation (politique des publics) et d'éducation (pédagogie) dans les musées.

²¹ Sabine Lacerenza montre comment, malgré la volonté de Francis Jeanson de promouvoir une définition large de la culture, au-delà du champ culturel proprement dit, il a contribué, par la théorisation de cette notion dans *l'action culturelle dans la cité* (1973) et son emploi par les rédacteurs de la déclaration de Villeurbanne, à la catégorisation des publics par la fréquentation des œuvres et par le rapport à la culture légitime (Lacerenza S., « L'émergence du "non-public" comme problème public », dans *Les non-publics. Les arts en réception* (sous la direction de P. Ancel et A. Pessin), Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2004, p. 37-51).

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

discours politiques et les revendications des professionnels de la culture, hante la sociologie des pratiques culturelles et un grand nombre d'essais critiques sur les politiques culturelles. Ainsi, chez Bourdieu, la structure du champ culturel répond à des fins de distinction sociale et aboutit à une recherche permanente d'objets susceptibles de servir de support à ce projet : dans cette conception, l'écart n'est pas une anomalie, c'est au contraire un élément constitutif de la culture. Olivier Donnat, analysant la réception de l'enquête de 1989 sur les pratiques culturelles des Français²², décrit comment, par un usage discutable de statistiques de fréquentation dépourvues d'indicateurs de démocratisation, se sont développés le doute et la polémique sur la capacité des institutions à amplifier réellement la démocratisation culturelle malgré l'augmentation des budgets culturels. D'autres auteurs, comme Jean Caune, pointent les conséquences négatives de choix politiques qui ont favorisé la création artistique et les institutions culturelles au détriment des actions culturelles fondées sur le lien social, rejetant les voies de l'éducation populaire et de l'animation socioculturelle²³.

Si la pensée de Bourdieu conserve toute sa pertinence pour l'analyse des mécanismes de domination symbolique, elle est mise en discussion depuis quelques années par des auteurs qui lui reprochent à juste titre d'avoir pris la culture légitime, pour ne pas dire bourgeoise, comme seul étalon de mesure de la pratique culturelle. En mesurant un écart déjà présent et structurant dans le corpus construit par la recherche, il ne ferait, en somme que le faire ressurgir et renforcer ainsi le caractère inéluctable de cet écart ainsi que du poids déterminant de la légitimité culturelle et de la lutte pour la possession du capital culturel. Ces auteurs, prenant acte de l'évolution des questions culturelles dans la société contemporaine et des nouveaux comportements induits par les mutations du champ culturel, décrivent d'autres manières de produire et de renforcer des goûts culturels, dans lesquelles la révérence et la conformation à la culture légitime ne

²² Donnat O., « Démocratisation culturelle, la fin d'un mythe », *Esprit* n° 170, mars-avril 1991, p. 65-82.

²³ Caune J., *La Culture en action. De Vilar à Lang, le sens perdu*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Communication, Médias et Sociétés, 1992 (nouvelle éd.. 1999).

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

pèsent plus du même poids. Ils construisent leurs objets de recherche autour de la pluralité des goûts et de la « dissonance » culturelle²⁴, ou bien – considérant que l'éclectisme des goûts n'est qu'une variante contemporaine de la distinction – s'attachent à analyser les répertoires de goûts, les nouvelles distributions sociales de ces goûts et leur dimension générationnelle²⁵. Parallèlement, les publics sont de plus en plus analysés dans leur dimension plurielle et située, comme en témoignent par exemple les travaux de Dominique Pasquier, Christine Detrez, Hervé Glevarec et Martine Burgos sur les adolescents, de Sylvie Octobre, Régine Sirota et Alain Kerlan sur les enfants, d'Olivier Donnat et Marie-Madeleine Mervant-Roux sur les pratiquants amateurs.

La fracture et l'écart sont deux métaphores possibles du conflit qui caractérise la nature même de la culture, ainsi que l'établissait Michel de Certeau, dans un texte fondamental sur la production des consommateurs, à propos de « l'activité culturelle des non-producteurs de culture » : « La relation des procédures avec les champs de force où elles interviennent doit [...] introduire une analyse *polémologique* de la culture. [...] Elle se développe dans l'élément de tension, et souvent de violences, à qui elle fournit des équilibres symboliques, des contrats de compatibilité et des compromis plus ou moins temporaires »²⁶. L'écart ne se situe pas seulement entre les attendus du projet de démocratisation et les consommations effectives relevées par l'enquête quantitative, ou entre la culture et les individus – à moins d'estimer que la culture existe en dehors de l'individu. Il se situe, plus fondamentalement, entre les cultures. À cet égard, les actions de développement des pratiques artistiques à l'école, qui sont de plus en plus présentes dans les recherches en médiation culturelle,

²⁴ Lahire B., *op. cit.*

²⁵ Glevarec H., 2005, « La fin du modèle classique de la légitimité culturelle. Hétérogénéisation des ordres de légitimité et régime contemporain de justice culturelle. L'exemple du champ musical », dans *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde* (sous la direction de E. Maigret et E. Macé), Paris, Colin/INA, p. 69-102 ; Glevarec H., Pinet M., « La "tablature" des goûts musicaux : un modèle de structuration des préférences et des jugements », *Revue française de sociologie*, Volume 50, 2009, p. 599-640.

²⁶ De Certeau M., *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Folio, coll. Essais, 1980 (nouvelle éd. 1990), p. XLIII-XLIV.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

sont des terrains particulièrement intéressants dans la mesure où, au-delà des problèmes organisationnels liés à la complexité du monde de l'éducation, au-delà des résistances traditionnelles à toute ingérence extérieure dans la sphère éducative, les conflits persistants entre partenaires culturels et partenaires éducatifs sont de nature culturelle. Françoise Buffet a ainsi montré comment le partenariat entre acteurs culturels et enseignants invite à dépasser les écarts parfois considérables entre la « culture de l'école », la culture du groupe classe et la culture des professionnels associés aux projets. Elle nomme « *culture possible* de l'école » ce dépassement, qui « procède d'une reconnaissance des processus de construction de la culture scolaire existante, et d'une conscience des ressources mobilisables. [...] Les pratiques artistiques et culturelles permettent cette évolution culturelle, à condition qu'elles prennent en compte l'hétérogénéité des principes en présence lorsque des professionnels de métiers différents agissent en partenariat »²⁷. « L'enseignant flotte à la surface de la culture », disait déjà Certeau dans le courant des années 1970, en pointant le sentiment d'insécurité issu de « la conscience de [son] extériorité par rapport aux lieux où la culture se développe »²⁸. Par ailleurs, j'ai montré pourquoi le conflit entre les « valeurs inspirées » et les « valeurs civiques » dans l'éducation artistique est structurant et relève d'une logique sociale de long terme : il ne se situe pas seulement entre les sphères éducatives et culturelles, mais aussi au sein même de chaque sphère, entre impératif de spécialité et impératif de transversalité. Le partenariat entre culture et éducation n'est pas un moyen de résoudre cet écart et la tension qui en résulte, mais plutôt un moyen, instable par nature, pour le gérer de manière dynamique²⁹. Les médiateurs le savent bien, étant à la croisée des différentes lignes de tension du champ culturel confronté au champ social.

²⁷ Buffet F., Nuzzaci A., « L'éducation artistique et culturelle dans la formation initiale des enseignants : la situation en France et en Italie », dans « Éducation artistique et culturelle : perspectives internationales » (coordonné par M.-C. Bordeaux), *L'Observatoire* n° 31, hiver 2007, p. 47-49.

²⁸ De Certeau M., *La Culture au pluriel*, Paris, Seuil, coll. Points Essais, 1974 (nouvelle éd. 1993), p. 112.

²⁹ Bordeaux M.-C., Deschamps F., *Éducation artistique : l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Toulouse, Ed. de l'Attribut, 2013., p. 26 et p. 95.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

Sur le plan de l'élaboration conceptuelle, la médiation culturelle répond à la nécessité de penser la transmission culturelle face à un écart d'une autre nature que celui évoqué précédemment : l'écart que forme l'espace scientifique vacant entre l'analyse statistique des pratiques culturelles, l'analyse esthétique des œuvres et l'analyse sociopolitique des systèmes culturels. Les recherches qui se sont développées autour du concept de médiation, plutôt que de se centrer sur les objets, leurs conditions de production et leur diffusion, s'intéressent à leur « mise en public », à leur réception, à la complexité des processus culturels et aux dispositifs qui cadrent ces processus. Elles ont souvent pour point commun de mettre au centre de l'analyse le sujet en tant qu'auteur du sens de sa pratique. Elles ont recours aux méthodes de l'anthropologie, sans négliger la dimension sociopolitique ni les stratégies communicationnelles des producteurs et des institutions. Il s'agit de discerner les faits de langage et les modes de production de sens dans des environnements aménagés pour faciliter l'appropriation des œuvres, des contenus culturels et des savoirs. C'est pourquoi l'enquête de Jean-Claude Passeron et Emmanuel Pedler³⁰ sur les « actes sémiotiques de réception » des visiteurs au musée Granet d'Aix-en-Provence ou l'ouvrage d'Eliseo Véron et Martine Levasseur sur l'exposition comme média complexe et sur l'intérêt de la méthode ethnographique dans l'analyse des trajectoires des visiteurs³¹ sont des références majeures pour les recherches en médiation. Les problématiques et les méthodes ne s'en tiennent pas au fonctionnement social et incluent l'étude des processus formels et sémiotiques.

Délégation et institutionnalisation

Les travaux récents auxquels j'ai fait référence plus haut forment un soubassement qui permet de mieux comprendre ce que font les individus lorsqu'ils sont, volontairement ou non, confrontés à l'art et au patrimoine et lorsqu'ils sont engagés dans une pratique culturelle : mobiliser des valeurs, apprendre, interpréter, détourner, comparer, critiquer, etc. Ces travaux se consacrent, non pas à l'explication

³⁰ Passeron J.C., Pedler E., *Le Temps donné aux tableaux*, Marseille, IMEREC, 1991.

³¹ Véron E., Levasseur M., *Ethnographie de l'exposition. L'espace, le corps, le sens*, Paris, BPI – Centre Pompidou, 1991.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

causale de l'écart, mais à l'appréhension de la diversité et de la complexité des expériences et des engagements culturels. À moins d'estimer que la médiation culturelle est simplement une spécialisation, plus « sociale », des relations publiques des institutions culturelles, s'intéresser à la médiation, c'est considérer le cadre dans lequel des expériences sont proposées et vécues, et également considérer le « public » comme un acteur de la culture. Ce dernier point est particulièrement difficile à penser dans une société qui a vu s'accroître considérablement la spécialisation et la professionnalisation de fonctions de symbolisation et d'expression qui, du point de vue anthropologique, sont du ressort de tous, mais le plus souvent sont déléguées à quelques-uns. Du fait de l'augmentation constante des budgets pour la culture depuis cinquante ans et de l'expansion sans précédent de la sphère professionnelle, ces fonctions sont déléguées de manière privilégiée aux artistes et aux curateurs, quand elles ne le sont pas aux industries de l'imaginaire. L'époque contemporaine voit donc se développer le paradoxe d'une activité culturelle professionnelle particulièrement intense dans notre société, combinée à une zone de silence persistante³² concernant les formes non professionnelles d'expression et de diffusion de la culture, notamment celles des communautés, des amateurs, des enfants et des jeunes, et des différentes formes d'intéressement à la culture. Pour le dire autrement, en empruntant le vocabulaire de l'éducation populaire et en me référant à Certeau dans sa critique de la spectacularisation de la culture, « l'accroissement du “culturel” est l'indexation du mouvement qui transforme le “peuple” en “public” »³³. L'écart se creuse ainsi de plus en plus entre les poètes institués et les « poètes de leurs affaires »³⁴.

Plus la fonction culturelle, qui concerne des acteurs très divers dans la société, est ainsi niée dans sa diversité, plus la mission de faciliter l'appropriation culturelle pèse sur les institutions culturelles. Ces

³² Il suffit pour cela de comparer le nombre important d'ouvrages et de colloques consacrés aux politiques et aux pratiques relatives à la culture instituée par rapport à la littérature et aux manifestations scientifiques consacrées à l'éducation populaire, aux amateurs, à l'éducation artistique et culturelle, à la culture populaire.

³³ Michel de Certeau, 1974, p. 172.

³⁴ Michel de Certeau, 1980, p. 57.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

attentes croissantes vis-à-vis des institutions, qui reviennent à leur demander d'accomplir des missions naguère partagées avec les mouvements sociaux et les organisations militantes, sont positives dans la mesure où elles contribuent à un mouvement nécessaire de « socialisation » ou de « resocialisation » des équipements culturels³⁵. En revanche, ce déséquilibre entre le rôle des institutions culturelles et le rôle des autres acteurs possibles de la culture dans le monde social érige artificiellement les institutions culturelles en piliers quasi uniques de la vie culturelle. C'est pourquoi les organisations militantes ont été et restent sceptiques sur le développement de la médiation professionnelle au sein des institutions. Elles ont été elles-mêmes confrontées aux problèmes posés par la professionnalisation de l'animation socioculturelle et estiment que le champ culturel ne peut évoluer que sous l'influence d'une critique politique exercée de l'extérieur de ce champ. Le temps est lointain où le Festival d'Avignon était créé sous l'impulsion de la volonté conjointe d'un artiste et d'une fédération d'éducation populaire³⁶, condition d'un débat permanent sur l'art et la culture, qui perdure sous des formes diverses jusqu'à aujourd'hui, mais constitue une exception qui ne peut qu'interroger.

Un passé flou et un présent complexe

Une des raisons qui font que la médiation culturelle n'a pas toujours bonne presse dans le champ culturel, c'est l'idée qu'elle serait liée à des conflits anciens, mais toujours vifs et prêts à ressurgir. Pour les acteurs culturels et pour certains chercheurs, elle serait la résurgence

³⁵ Teillet P., « La politique des politiques culturelles », *L'Observatoire* n° 25, hiver 2003-2004, p. 4-10. Teillet montre comment l'augmentation des budgets culturels publics et la professionnalisation du secteur reposent sur la recherche d'un consensus large, ce qui se traduit par une dépolitisation des politiques culturelles. C'est le fruit d'une déconnexion entre la *politique électorale* (orientée vers une opinion publique indifférenciée) et la *politique des problèmes* (orientée vers des publics spécifiques, informés et mobilisés). La politique culturelle tend ainsi à se fondre dans l'action publique. La « socialisation » des politiques culturelles est définie comme une « (ré)appropriation par les sociétés au sein desquels elles se développent ». Il s'agit, pour les politiques publiques aussi bien que pour les équipements culturels, de réinscrire dans la société civile et dans les territoires des activités qui se sont spécialisées et normalisées selon les règles de groupes sociaux restreints.

³⁶ Fabiani J.-L., *L'Éducation populaire et le théâtre. Le public d'Avignon en action*, Grenoble, PUG, coll. Art, Culture, Publics, 2008.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

de l'animation culturelle et socioculturelle dans un système culturel qui a éliminé cette préoccupation et ses acteurs. « Faux nez de l'action culturelle ? », s'interrogeaient les chercheurs réunis en journée d'études à Avignon en 1999 sous l'égide de la SFSIC³⁷. Pour les acteurs socioculturels, elle serait une reformulation abâtardie de la vision de l'Éducation populaire en matière d'éducation non formelle et de politique culturelle. Pour beaucoup, avec des points de vue très divergents sur le caractère positif ou négatif de cette affirmation, la médiation consacrerait le « sacre » de l'intermédiaire dans un secteur encore largement dominé par la doctrine du choc esthétique, par le rôle exclusif attribué à l'artiste en matière d'accompagnement de sa création, et par une pensée majoritairement binaire (professionnel *vs* amateur, démocratisation *vs* démocratie culturelles, création *vs* action culturelle, artiste *vs* public, etc.).

En se généralisant dans l'ensemble des structures culturelles malgré des différences sensibles entre les domaines, la médiation s'est progressivement banalisée³⁸. Pour autant, on constate un assez faible impact des questionnements dont ses acteurs sont porteurs auprès des décideurs, élus comme directeurs de structures culturelles. On assiste donc simultanément à une reconnaissance institutionnelle de principe des actions de médiation et à une grande insatisfaction des médiateurs qui constatent que les moyens ne sont pas adaptés aux enjeux et que leur activité est mesurée par des indicateurs quantitatifs qu'ils jugent incohérents avec la dimension humaine et qualitative de leur travail, mal reconnu, de surcroît, dans la hiérarchie de leur structure. Ce statut ambivalent se reflète dans leur désignation ambiguë, que l'on peut interpréter comme un indicateur du faible degré de reconnaissance

³⁷ Société française des sciences de l'information et de la communication. Cette journée d'études n'a pas donné lieu à publication.

³⁸ Aubouin N., Kletz F., Lenay O., *Entre continent et archipel, les configurations professionnelles de la médiation culturelle*, ministère de la Culture, coll. Documents de travail du DEPS, octobre 2009, p. 2.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

professionnelle les concernant³⁹. Aubouin, Kletz et Lenay vont jusqu'à affirmer que « le médiateur est une fiction qui renvoie davantage à l'importance prise sur le plan théorique par le concept de médiation ainsi qu'à l'usage qu'en ont fait certaines politiques publiques de soutien à l'emploi, plutôt qu'à une réalité »⁴⁰. Ils attirent également l'attention sur l'« hypersingularité » qui caractérise la conscience que les médiateurs ont d'eux-mêmes, de leur position et de leurs compétences⁴¹ et mettent en évidence les tensions qui peuvent résulter d'échelles de grandeur discordantes entre une certaine inflation théorique sur la médiation culturelle et leur réalité professionnelle quotidienne⁴².

Dans l'imaginaire commun, le médiateur est une personne, professionnelle de la mise en relation entre les œuvres et des publics, travaillant en équipe ou isolée dans sa structure si l'on considère, non seulement les grands établissements publics nationaux parisiens, mais plus largement l'ensemble des structures culturelles du territoire national. La médiation désigne son activité, aussi bien en face-à-face

³⁹ « Le nom de médiateur ou de médiation n'est que rarement utilisé, souvent évité volontairement, et il lui est préféré des appellations comme : "action culturelle", "action pédagogique", "relations aux publics", "action territoriale", "animation scientifique", "action musicale", etc. » (Aubouin *et al.*, 2009, p. 12). Il faut toutefois confronter cet argument avec la manière dont une autre étude, réalisée pour l'association médiation culturelle Rhône-Alpes, traite la même question : Karine Tauzin et Jean Davallon (*État des lieux professionnel de la médiation culturelle en Rhône-Alpes*, 2006, p. 28) dissocient en effet la question de la dénomination des services et des postes, marquée par la même variété, et celle des fonctions exercées, considérées comme pouvant être regroupées sous l'appellation générique de « médiation ».

⁴⁰ Aubouin N., Kletz F., Lenay O., *Médiation culturelle : L'enjeu de la gestion des ressources humaines*, ministère de la Culture, coll. Culture Études, mai 2010, p. 3.

⁴¹ « On se trouve, s'agissant des discours sur la médiation, immédiatement confronté à une hypersingularité, dont on ne sait si elle est une véritable donnée du problème (la médiation n'aurait pas pu se développer autrement que par ce processus local de conquête, grâce à la détermination des acteurs en place) ou bien si elle témoigne, au contraire, d'une méconnaissance des éléments d'une histoire commune, qui peut d'ailleurs jouer comme frein à une reconnaissance des porteurs des activités de médiation » (Aubouin *et al.*, 2009, p. 23)

⁴² « Cet écart entre théorie et pratique est, pour les porteurs d'activités de médiation, à la fois un atout (ils peuvent se revendiquer d'une légitimité théorique forte) et un handicap (les pratiques doivent être à la hauteur de l'ambition théorique qui les a légitimées) » (Aubouin *et al.*, 2009, p. 16).

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

avec les publics que par l'intermédiaire de textes et d'outils d'aide à l'interprétation. C'est seulement par le détour de la théorie qu'émerge la notion de dispositif médiateur, de forme culturelle médiatrice (par exemple l'exposition chez Jean Davallon, le festival chez Emmanuel Ethis) ou d'institution médiatrice (le musée, la bibliothèque, le centre de culture scientifique). S'agissant des institutions médiatrices, il serait intéressant de consacrer davantage de travaux aux organisations culturelles conçues pour jouer un rôle d'intermédiaire. Il s'agit d'organisations relativement autonomes par rapport aux enjeux de la sphère de l'art, essentiellement définies par des missions de médiation, c'est-à-dire de conception et de mise à disposition de ressources, d'accompagnement des acteurs, d'éducation tout au long de la vie, de formation, de rencontres sur des sujets de politique culturelle. On peut citer à cet égard les ADDM, les ADEC, les CFMI⁴³, les agences culturelles régionales et départementales, les réseaux militants de type Culture du cœur ou Petits débrouillards, etc. La liste en est trop longue pour pouvoir être développée ici. Ce sont des intermédiaires souvent décisifs dans la plupart des terrains sur lesquels j'ai enquêté : éducation artistique, culture chorégraphique, culture scientifique, accompagnement des amateurs. Situés à l'intersection des intérêts du champ artistique et culturel, de ceux du politique et des besoins des territoires, employant des professionnels généralement dotés d'une double compétence en art, en ingénierie d'action culturelle ou en ingénierie sociale (musiciens intervenants, médiateurs et intervenants), ces structures ne se définissent pas elles-mêmes comme médiatrices, mais sont généralement des amplificateurs importants des pratiques et des enjeux de la médiation.

Un avenir incertain ?

⁴³ Agences départementales de développement de la musique, aujourd'hui missionnées pour la musique, la danse et l'art dramatique et regroupées sous l'appellation d'« organismes départementaux de développement des arts vivants » ; Art dramatique expression culture, réseau proche de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation ; Centres de formation de musiciens intervenants, qui sont rarement présentés comme des médiateurs culturels alors qu'ils en présentent toutes les caractéristiques.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

D'une certaine façon, le fait de rechercher un ancrage politique pour la médiation prioritairement sous l'angle de la professionnalisation des médiateurs n'a pas permis une appropriation large de la notion dans le champ culturel. Les arts performatifs ne pouvaient pas s'en emparer, car ils sont naturellement enclins à privilégier le partage des pratiques artistiques, en se fondant sur un élargissement du travail de l'artiste, incluant création et médiation dans un continuum d'activité, plutôt que de laisser de la place à la spécialisation de fonctions de transmission qui seraient dévolues à des professionnels non artistes. Nous sommes parvenus en France à une grande complexité de pensée sur la médiation, résultant d'une part de la coupure historique entre politique culturelle et éducation populaire, et d'autre part d'une forte tendance à la normalisation axiologique des dénominations, tendance qui postule des différences quasi ontologiques là où il n'y a, peut-être, que des nuances ou des complémentarités. On peut se référer par exemple au débat assez stérile, mais récurrent, sur le fait d'appeler ou non « intervenant » un artiste qui coopère avec une école. Les « musiciens intervenants » font, aujourd'hui encore, régulièrement les frais d'un statut hybride qui les fait considérer comme pédagogues plus que comme artistes. À cet égard, la médiation apparaît comme une tentative pour repenser ensemble des fonctions séparées : « un pont entre des pratiques sociales éclatées » pour citer Jean Caune⁴⁴. Plus précisément, la complexité de nos problématiques provient du double mouvement qui consiste à tenter de repenser ensemble des éléments dont on continue néanmoins à affirmer l'irréductible différence.

Une solution assez simple consisterait à s'inspirer des travaux menés au Québec dans le cadre de l'alliance entre Culture pour tous⁴⁵ et les

⁴⁴ Caune J., « La médiation culturelle : une construction du lien social », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, mis en ligne le 22 novembre 1999, p.2.

⁴⁵ Le portail web de Culture sur la médiation culturelle pour tous précise : « Au Québec, ce terme est utilisé par un nombre croissant d'intervenants pour parler d'approches visant à construire de nouveaux liens entre les citoyens et la culture. Il chapeaute un vaste ensemble de pratiques allant des actions de développement des publics à l'art participatif et communautaire. [...] La notion de médiation culturelle s'affirme comme un processus d'appropriation du sens, à travers un rapport personnalisé et vivant entre les références culturelles et les individus. Ultimement, elle vise à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel. » (<http://mediationculturelle.culturepourtous.ca/>)

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

centres de recherche en sciences sociales, où la notion de technologie sociale appliquée au développement culturel permet d'envisager ensemble la professionnalisation des médiateurs des musées, les pratiques éducatives et le développement de démarches à la fois artistiques, impliquées et impliquantes auprès des habitants. La médiation culturelle y est une reformulation actualisée du développement culturel : « Cette forme d'action privilégie les projets et les rencontres au cœur desquels se côtoient la culture et les citoyens ; elle vise à susciter la participation active des citoyens à la vie culturelle de leur communauté et à améliorer la fréquentation des lieux et équipements culturels »⁴⁶. « La médiation culturelle s'impose [...] comme le modèle d'action privilégié par les milieux institutionnels de la culture désireux d'étendre leur audience, mais également par les milieux socioartistiques œuvrant au renforcement de la citoyenneté »⁴⁷. Faute de cette vision large et englobante, à mon avis nécessaire, la médiation (en tant que métier) risque d'être considérée comme une réponse concrète, mais spécifique et limitée car reposant essentiellement sur certains acteurs de la culture, à la question générale posée par l'impératif de démocratisation culturelle, par l'aspiration à plus de démocratie culturelle, par la double visée du droit à la culture et des droits culturels. De plus, la médiation pourrait se trouver confrontée et dépassée par des pratiques émergentes, liées à la participation des habitants ou au dialogue interculturel.

Perspectives ouvertes par les recherches sur les médiations

Les travaux menés sur les représentations que les médiateurs ont de leur travail montrent que l'existence d'un champ de recherche consacré à la médiation, même faiblement relié à leur pratique quotidienne, est importante pour eux. Inversement, pour la recherche, l'avenir politique de la notion est d'assez faible importance, sauf du

⁴⁶ Jacob L., Béranger A. (dir.), *Répertoire raisonné des activités de médiation culturelle à Montréal. Rapport final*, UQAM, novembre 2009, p. 5.

⁴⁷ Lafortune, J.-M., « De la démocratisation à la démocratie culturelle : dynamique contemporaine de la médiation culturelle au Québec » dans *Démocratiser la culture. Une histoire comparée des politiques culturelles* (sous la direction de L. Martin et P. Poirrier), Territoires contemporains n°5, avril 2013, [en ligne : http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/democratiser_culture/democratiser_culture.html].

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

point de vue du financement d'études empiriques commanditées sur ces questions. En revanche, le fait de pouvoir nommer la convergence de nouvelles manières d'étudier le rapport aux arts et à la culture et de tracer un fil directeur commun à des travaux menés dans des disciplines différentes maintient, à mon avis, l'intérêt d'une conceptualisation de la médiation. L'appareil théorique, en effet, est plus dispersé que véritablement éclaté.

La revue de littérature ayant déjà été réalisée par divers auteurs⁴⁸, j'évoquerai rapidement les quatre approches, successives ou parallèles, qui structurent actuellement la conceptualisation de la médiation. Dans la première approche, la médiation se situe dans le sillage des recherches sur les apprentissages non formels, particulièrement dans les musées et les centres de culture scientifique. Bien que les supports d'animation pour les enfants et les jeunes soient souvent rédigés dans un esprit assez scolaire, peu de chercheurs ont utilisé les outils de l'analyse de l'éducation formelle pour penser le musée comme lieu d'apprentissage, selon l'angle d'une didactique muséale : c'est une voie qui n'a pas fait école. L'essentiel des travaux porte sur le rôle du visiteur dans le fonctionnement sémiotique de l'exposition, les apprentissages informels et non formels au sujet de l'art ou de la culture scientifique, la persistance ou le changement de représentations par l'expérience culturelle. La visite de musée ou l'audition de musique sont analysées comme une situation d'expérience sociale où s'entrecroisent des stratégies communicationnelles des institutions, des usages structurés par des représentations et de la coproduction de sens. La deuxième approche relève de la théorie de l'acteur-réseau, qui permet de renouveler le concept de « mondes de l'art » en y faisant entrer les facteurs non-humains : techniques, architecturaux, environnementaux. Dans cette vision, l'exposition se présente comme une méta-organisation faisant agir simultanément des acteurs, des espaces, des objets, des contenus, du langage. La troisième approche contribue au développement des études critiques sur la culture en tant que système. La médiation se présente comme un artefact pour analyser le fonctionnement du

⁴⁸ Le plus récent et le plus complet étant l'ouvrage de Serge Chaumier et François Mairesse, *La Médiation culturelle*, Paris : Colin, coll. U Sciences humaines et sociales, 2013.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

système culturel, ses ambitions, ses apories, ses limites. La quatrième approche se développe dans une perspective interdisciplinaire qui a pour ambition de dépasser les limites imposées par la segmentation des modalités scientifiques de construction et d'étude des objets culturels : esthétique, histoire de l'art, histoire sociale ou culturelle de l'art, sociologie, sciences de la communication, sciences politiques. Cette approche ambitionne, sans passer nécessairement par le détour des *cultural studies*, d'opérer une synthèse des perspectives disciplinaires.

Pour ma part, j'ai participé à la construction du concept de médiation par intérêt pour les acteurs secondaires du champ culturel, pour l'action culturelle en direction de publics situés dans les angles morts des analyses statistiques et des essais sur les politiques culturelles, et pour la dimension polémologique de l'analyse de la culture. Ainsi, enquêtant auprès de médiateurs culturels ou de personnels faisant fonction de médiation, alors que ces médiateurs mettaient en avant la passion de transmettre et de partager comme source de leur engagement auprès des publics les plus éloignés de la culture institutionnelle, j'ai pu mettre en évidence le fait que cet engagement provenait dans la plupart des cas de l'expérience de l'illégitimité, voire de l'humiliation face aux modèles institués des bons comportements culturels et face à la violence d'un système conçu pour exclure plus que pour inclure. Travailler auprès de personnes illettrées, vouloir pour eux le meilleur de la culture, leur ouvrir la porte des lieux, du savoir, de l'expression et du plaisir cultivé était ainsi pour eux une façon de transformer une expérience négative en expérience positive, une exclusion en inclusion, une souffrance en accomplissement. Au-delà de leur « vocation » vis-à-vis des publics, ils exprimaient un besoin profond d'être des acteurs de changement au sein de leur champ professionnel⁴⁹. Enquêtant sur l'évolution des politiques d'éducation artistique en milieu scolaire et périscolaire, j'ai développé l'idée que, dans le partenariat liant champ culturel et champ éducatif, il se joue quelque chose qui est de l'ordre d'une persistance et d'une reformulation de l'éducation populaire. L'artiste intervenant

⁴⁹ Bordeaux M.-C., « Un agir communicationnel propre à l'action culturelle : la médiation culturelle confrontée au phénomène de l'illettrisme », *Culture & Musées* n° 11, Arles, Actes Sud, 2008, p. 59-77.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

ne se substitue pas à l'animateur culturel ou socioculturel : il réinterprète un rôle dans une partition qui lui est en partie inconnue et sous-jacente, et qui conserve la trace des tensions qui ont structuré les débats au sein du champ culturel⁵⁰. Enfin, mettant en évidence l'organisation d'une triple expérience de l'art (esthétique, artistique et culturelle) dans les projets d'éducation artistique, je me suis intéressée à cette forme d'action culturelle, qui ne peut être réduite ni à la consommation ni à la diffusion, qui conserve un lien consubstantiel avec la question de l'art, mais cultive l'art de la relation à l'œuvre et aux multiples médiations dont celle-ci est issue⁵¹. Être spectateur, auditeur ou visiteur demande des ressources, des savoirs, des dispositions, des capacités interprétatives qui sont certes stimulés par la fréquentation des œuvres, mais sont d'abord travaillées dans les instances de socialisation primaire et secondaire que sont la famille, l'école et les activités de loisir.

Les enjeux scientifiques de la conceptualisation de la médiation sont importants. En premier lieu, décrire et analyser la prolifération et la diversification des savoirs, des formes artistiques, des représentations culturelles et des modes d'engagement (ou d'évitement) des activités culturelles. À cet égard, les recherches sur la médiation ne peuvent se limiter à l'analyse du champ institutionnel de la culture. Elles doivent aborder les pratiques enfantines, les cultures générationnelles, les pratiques en amateur, la façon dont les individus gèrent leur exposition simultanée à différents univers culturels (savants, populaires, relatifs à la culture de masse, etc.). En second lieu, appréhender et comprendre la circulation des savoirs et des formes culturelles : transmettre une passion, partager des goûts, communiquer et s'approprier des contenus culturels. En troisième lieu, tenir à distance l'idée (très présente dans les milieux professionnels) de la force communicationnelle intrinsèque des œuvres, du point de vue de leur contenu, de leur langage formel ou de leur niveau d'intégration dans la société, pour déployer toute l'épaisseur des médiations qui non

⁵⁰ Bordeaux M.-C., « L'éducation artistique : un partenariat inachevé », dans *Une Ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la Culture et les collectivités territoriales (1959-2009)* (sous la direction de P. Poirrier et R. Rizzardo), Paris, La Documentation française, 2009, p. 419-455.

⁵¹ Bordeaux, Deschamps, *op. cit.*

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

seulement font advenir des œuvres, mais aussi font de nous des regardeurs ou des spectateurs. En quatrième lieu, donner corps à la « production silencieuse » des lecteurs, des visiteurs et des spectateurs. En cinquième lieu, accorder de l'importance aux acteurs et aux genres mineurs : statuts professionnels hybrides, amateurs, personnes-relais, écritures de vulgarisation, de commentaire, de critique, échanges informels, annotations, contributions, pratiques de rempli.

Plus largement, conceptualiser la notion de médiation, c'est proposer un double point de vue. Sémiopragmatique, c'est-à-dire montrant comment les individus font concrètement sens avec l'usage des objets culturels. Sociosémiotique, c'est-à-dire permettant d'analyser l'opérativité symbolique et sociale de dispositifs qui mettent en prise des producteurs, des publics, des institutions, des objets et des mises en discours de ces objets. Le concept de médiation repose sur l'idée que le public est un acteur essentiel du fonctionnement sémiotique, symbolique et social des œuvres, des dispositifs et des lieux. Lorsqu'on met l'accent non sur ce qui sépare (l'absence de définition commune) mais sur ce qui relie, on constate que la médiation culturelle sert à nommer un espace pertinent pour pouvoir penser ensemble l'activité des producteurs, des institutions et des publics, ainsi que l'opérativité des dispositifs qui les mettent en prise et dont ils sont en même temps les acteurs. La question n'est donc pas de savoir si la médiation culturelle est un concept dépassé, fragmenté ou inexistant, mais plutôt de savoir ce que nous perdrons à renoncer aux points de vue transversaux sur les phénomènes culturels auxquels elle nous conduit et aux pratiques d'interdisciplinarité auxquelles elle fait appel⁵².

MARIE-CHRISTINE BORDEAUX, maître de conférences, GRESEC, Université de Grenoble, France.

⁵² Je remercie vivement Jean Davallon et Bruno Péquignot pour leur relecture de ce texte et leurs conseils.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

Bibliographie

Aubouin N., Kletz F., Lenay O., *Médiation culturelle : L'enjeu de la gestion des ressources humaines*, ministère de la Culture, coll. Culture Études, mai 2010.

Aubouin N., Kletz F., Lenay O., *Entre continent et archipel, les configurations professionnelles de la médiation culturelle*, ministère de la Culture, coll. Documents de travail du DEPS, octobre 2009.

Bordeaux M.-C., Deschamps F., *Éducation artistique : l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Toulouse, Ed. de l'Attribut, 2013.

Bordeaux M.-C., Caillet E., « La médiation culturelle : pratiques et enjeux théoriques », *Culture & Musées* Hors série, 2013, p. 139-163.

Bordeaux M.-C., Liot F. (dir.), Dossier « La participation des habitants à la vie artistique et culturelle », *L'Observatoire* n° 40, 2012.

Bordeaux M.-C., « La médiation culturelle, symptôme ou remède ? Pistes de réflexions pour les arts de la scène », dans *La médiation culturelle dans les arts de la scène*, Lausanne, Éd. La Manufacture, 2011, pp. 23-36.

Bordeaux M.-C., « L'éducation artistique : un partenariat inachevé », dans *Une Ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la Culture et les collectivités territoriales (1959-2009)* (sous la direction de P. Poirrier et R. Rizzardo), Paris, La Documentation française, 2009, p. 419-455.

Bordeaux M.-C., « Un agir communicationnel propre à l'action culturelle : la médiation culturelle confrontée au phénomène de l'illettrisme », *Culture & Musées* n° 11, Arles, Actes Sud, 2008, p. 59-77.

Bordeaux M.-C., « La médiation culturelle en France, conditions d'émergence, enjeux politiques et théoriques », Colloque international sur la médiation culturelle, Montréal, 4-5 décembre 2008, Culture pour tous / UQAM, mis en ligne, <http://www.culturepourtous.ca/forum/>.

Bourdieu P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, coll. Le sens commun, 1979.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

Bourdieu P., Darbel A., *L'Amour de l'art. Les musées d'art européen et leur public*, Paris, Minuit, coll. Le sens commun, 1969.

Boutin P., *Le 7^e art aux regards de l'enfance : les médiations dans les dispositifs d'éducation à l'image cinématographique*. Thèse de doctorat, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 2010.

Brougère G., Bézille H., « De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation », *Revue française de pédagogie*, n° 158, janvier-février-mars 2007, p. 117-160.

Buffet F., Nuzzaci A., « L'éducation artistique et culturelle dans la formation initiale des enseignants : la situation en France et en Italie », dans « Éducation artistique et culturelle : perspectives internationales » (coordonné par M.-C. Bordeaux), *L'Observatoire* n° 31, hiver 2007, p. 47-49.

Caune J., *La Culture en action. De Vilar à Lang, le sens perdu*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Communication, Médias et Sociétés, 1992 (nouvelle éd. 1999).

Caune J., « La médiation culturelle : une construction du lien social », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, mis en ligne le 22 novembre 1999.

Chamier S., Mairesse F., *La Médiation culturelle*, Paris : Colin, coll. U Sciences humaines et sociales, 2013.

Davallon J., « La médiation : la communication en procès ? ». *MEI* n° 19, 2004, p. 37-59.

De Certeau M., *La Culture au pluriel*, Paris, Seuil, coll. Points Essais, 1974 (nouvelle éd. 1993).

De Certeau M., , *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*, Paris, Folio, coll. Essais, 1980 (nouvelle éd. 1990).

Donnat O., « Démocratisation culturelle, la fin d'un mythe », *Esprit* n° 170, mars-avril 1991, p. 65-82.

Ethis E. (dir.), *Avignon, le public réinventé. Le Festival sous le regard des sciences sociales*, Paris, La Documentation Française, 2002.

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

Fabiani J.-L., *L'Éducation populaire et le théâtre. Le public d'Avignon en action*, Grenoble, PUG, coll. Art, Culture, Publics, 2008.

Glevarec H., 2005, « La fin du modèle classique de la légitimité culturelle. Hétérogénéisation des ordres de légitimité et régime contemporain de justice culturelle. L'exemple du champ musical », dans *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde* (sous la direction de E. Maigret et E. Macé), Paris, Colin/INA, p. 69-102.

Glevarec H., Pinet M., « La "tablature" des goûts musicaux : un modèle de structuration des préférences et des jugements », *Revue française de sociologie*, Volume 50, 2009, p. 599-640.

Hall S., *Identités et cultures. Politiques des cultural studies* (édition établie par Maxime Cervulle, traduction par Christophe Jacquet), Paris, Ed. Amsterdam, 2007.

Jacob L., Béranger A. (dir.), *Répertoire raisonné des activités de médiation culturelle à Montréal. Rapport final*, UQAM, novembre 2009.

Jeanneret Y., « La relation entre médiation et usages dans les recherches en information-communication en France ». *RECIIS* n°3, 2009.

Jeanson F., *L'Action culturelle dans la cité*, Paris : Seuil, 1973.

Lacerenza S., « L'émergence du "non-public" comme problème public », dans *Les non-publics. Les arts en réception* (sous la direction de P. Ancel et A. Pessin), Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2004, p. 37-51.

Lafortune, J.-M., « De la démocratisation à la démocratie culturelle: dynamique contemporaine de la médiation culturelle au Québec » dans *Démocratiser la culture. Une histoire comparée des politiques culturelles* (sous la direction de L. Martin et P. Poirrier), Territoires contemporains n°5, avril 2013, [en ligne : http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/democratiser_culture/democratiser_culture.html].

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ? », in Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation*, 2016, Paris : L'Harmattan, p. 39-61.

Lahire B., *La Culture des individus. Dissonance culturelle et distinction de soi*, Paris, La Découverte, coll. Textes à l'appui, 2004.

Maurel C., *Éducation populaire et puissance d'agir, Les processus culturels de l'émancipation*, Paris : L'Harmattan, 2010.

Maurel C., *Éducation populaire et travail de la culture, Éléments d'une théorie de la praxis*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Miège B., « Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations », *Réseaux* n° 148-149, 2008, p. 117-146.

Passeron J.C., Pedler E., *Le Temps donné aux tableaux*, Marseille, IMEREC, 1991.

Paul M., « Autour du mot accompagnement », *Recherche et formation* n° 62 2009, p. 129-139.

Péquignot B., « Sociologie et médiation culturelle », *L'Observatoire* n°32, septembre 2007, p.3-7.

Quéré L., *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, Paris, Ed. Aubier Montaigne, coll. Babel, 1982.

Rasse P., « La médiation, entre idéal théorique et application pratique », *Recherches en communication* n° 13, 2000, p. 38-61.

Teillet P., « La politique des politiques culturelles », *L'Observatoire* n° 25, hiver 2003-2004, p. 4-10

Véron E., Levasseur M., *Ethnographie de l'exposition. L'espace, le corps, le sens*, Paris, BPI – Centre Pompidou, 1991.